

## LES CONTAMINANTS

### Diagnostic des contaminants

Période d'évaluation : 2015 – 2020

Les contaminants chimiques sont évalués au large dans les poissons et sont plus ou moins persistants dans l'environnement

PCB : polychlorobiphényles - TBT : tributylétain

Bon état écologique

Mauvais état écologique

État écologique indéterminé

Les concentrations des contaminants sont inférieures aux valeurs seuils fixées pour définir le bon état écologique

Les concentrations des contaminants dépassent les valeurs seuils fixées pour définir le bon état écologique

Manque de données, manque de méthodologie ou manque de significativité du résultat de l'évaluation

MANCHE MER DU NORD

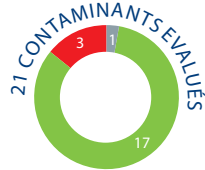
MERS CELTIQUES

GOLFE DE GASCOGNE NORD

GOLFE DE GASCOGNE SUD

MEDITERRANÉE OCCIDENTALE

CONTAMINANTS ÉVALUÉS AU LARGE



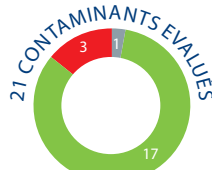
- Mercure
- Dioxines
- 1 PCB



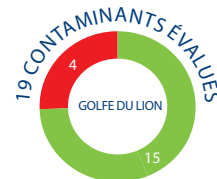
- Mercure



- Mercure
- Dioxines
- 1 PCB



- Mercure
- Dioxines
- 1 PCB



- Mercure
- Dioxines
- 2 PCB



- Mercure
- 1 PCB

L'évaluation porte également sur les effets liés à la pollution au TBT (peintures antisalissures des bateaux) sur un gastéropode (sauf en Méditerranée), et en Manche Est-Mer du Nord, sur la proportion d'individus mazoutés chez une espèce d'oiseau marin. Ces évaluations concluent au bon état écologique.

Grâce aux restrictions d'utilisation, les rejets de PCB dans l'environnement diminuent significativement depuis les années 90, mais ces substances restent persistantes dans l'environnement, ce qui explique que les seuils soient encore dépassés.

Une évaluation conjointe des contaminants à la côte est également réalisée en lien avec la Directive cadre sur l'eau.

Ces résultats obtenus à l'échelle des sous-régions marines peuvent différer d'autres résultats obtenus à une échelle plus locale.

## Quelles actions pour réduire les contaminants ?

Diverses activités peuvent générer des apports de contaminants en mer

PAR EXEMPLE :



Transport maritime



Activités de dragage et d'immersion



Pêche, plaisance

Pour réduire les contaminants, des actions concrètes sont mises en œuvre

PAR EXEMPLE :



Rendre obligatoire la déclaration numérique des rejets en mer de produits chimiques par les navires



Équiper les aires de carénage en systèmes de traitement des effluents



Mise en œuvre de la réglementation pour limiter/interdire les rejets des systèmes de lavage des gaz d'échappement des navires

Les pressions liées aux contaminants d'origine terrestre sont traitées dans les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

\*La directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) constitue le cadre visant à atteindre le bon état écologique des eaux marines. En France, sa mise en œuvre est assurée dans le cadre des documents stratégiques de façade (DSF).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur son portail officiel  
[dcsmm.milieuamfrance.fr](https://dcsmm.milieuamfrance.fr)